Ecole maternelle Charles Perrault

13 rue de la clairière

49610 Mûrs-Erigné

02 41 57 77 77

Ce.0492077s@ac-nantes.fr

**Conseil d’école du 13 novembre 2017**

Membres présents :

Mme Landelle (directrice et enseignante), Mme Catalano-Sawaya (enseignante), Mme Bescond (enseignante), Mme Louapre (adjointe aux affaires scolaires), Mme Gilbert (conseillère municipale), Mme Verdier, Mme Judalet , Mme Morice, Mme Deschamps (représentantes des parents d’élèves),

Mme Chouteau (DDEN)

Personne présente invitée :

Mme Bourgeois (atsem) , Melle Lise Brécheteau (stagiaire)

Membres absents excusés :

Mr Mercier (IEN Ponts de Cé)

Début du conseil à 18h45

Ordre du jour :

1. Rôle du conseil d’école
2. Rentrée 2017
3. Règlement intérieur
4. Projets 2017-2018
5. Rythmes scolaires pour la rentrée 2018
6. Travaux faits et à prévoir
7. Questions diverses

1) Rôle du conseil d’école

Dans chaque école, le conseil d’école est composé des membres suivants :

La directrice de l’école, le maire ou son représentant, les enseignants de l’école, les représentants des parents d’élèves en nombre égal à celui des classes de l’école, le DDEN (délégué départemental de l’éducation Nationale) chargé de visiter l’école.

Mme Chouteau demande à ce qu’un courrier signé du DASEN et du président de l’Union des DDEN du Maine et Loire soit annexé au compte-rendu du conseil d’école. Celui-ci précise les missions des DDEN auprès des écoles.

L’inspecteur de l’éducation Nationale assiste de droit aux réunions.

Le conseil d’école se réunit au moins une fois par trimestre, et obligatoirement dans les 15 jours suivant les résultats des élections.

En outre, il peut également être réuni à la demande du directeur d’école, du maire ou de la moitié de ses membres.

Ses attributions : le vote du règlement intérieur de l’école, établit un projet de la semaine scolaire, est associé à l’élaboration du projet d’école, émet des avis et des suggestions sur la vie de l’école (utilisation des moyens, le périscolaire, le restaurant scolaire, la protection et la sécurité, les actions pédagogiques).

2) Bilan de la rentrée 2017

Effectifs à la rentrée :

PS : 26 élèves de 2014

MS : 26 élèves de 2013

GS : 19 élèves de 2012

Soit un effectif total de 71 élèves

Répartition dans les 3 classes :

* 14 PS + 9 MS : 23 élèves dans la classe de Mme Landelle
* 12 PS et 12 MS: 24 élèves dans la classe de Mme Catalano-Sawaya
* 5 MS et 19 GS : 24 élèves dans la classe de Mme Bescond

La rentrée s’est bien déroulée.

Les parents de PS ont globalement bien joué le jeu de la rentrée échelonnée. Mme Landelle qualifie sa rentrée de sereine et adaptée à l’accueil des petits. Cette organisation sera réitérée à la prochaine rentrée 2018.

Les élèves de moyenne section ont été partagés en 3 groupes afin de ne pas déséquilibrer les classes. Ils se retrouvent 3 après-midis sur 4 lors des ateliers.

3) Adoption du règlement intérieur

Distribution et lecture du règlement intérieur

Modifications :

* Date du règlement modifiée : 2016-2017 en 2017-2018
* Dans le paragraphe admission : « les enfants ayant atteint l’âge de trois ans en 2017 (à la place de 2016)… »

L’ensemble des membres du conseil accepte de voter ces modifications.

4) Projets 2017-2018

Le contrat de notre EVS, Faïza Aït-Ahmed, n’a pas été renouvelé et s’est donc terminé le 5 novembre 2017.

Les enseignantes demandent s’il était possible qu’une des personnes du service périscolaire du matin reste dans les locaux jusqu’à 8h50 afin de faire le service de porte. En effet pour le moment c’est l’une atsem qui effectue ce service, ce qui ne facilite pas l’accueil des enfants dans la classe ni la mise en route rapide des ateliers en grande section.

Mme Louapre répond qu’elle sondera le personnel concerné afin de voir si cela est possible mais n’y voit pas d’inconvénient.

Mme Gilbert donne l’idée de demander une personne en service civique. Mme Landelle répond que cette proposition a été faite il y a plusieurs mois et que l’école ayant une EVS n’en avait pas l’utilité. La fin des contrats aidés ayant été annoncée brutalement, l’école ne peut pas renouveler le contrat de son EVS et se retrouve donc sans personne.

Le travail entamé les années précédentes sur la faune et la flore locale sera poursuivi.

Il y a eu une sortie « Potager » à Sainte Gemmes sur Loire le 11 octobre dernier.

Les oiseaux du refuge LPO étaient nourris par l’EVS et des enfants durant l’hiver. Sans Faïza, cela se fera mais certainement moins régulièrement.

Les élèves de MS et GS iront à la médiathèque 5 fois cette année.

Pour les PS, l’animatrice viendra 4 fois à l’école.

Les animations de la ludothèque auront lieu chaque mois dans 2 classes. Les enfants peuvent ainsi découvrir de nouveaux jeux de société. Certains jeux restent dans la classe entre chaque séance.

Un goûter de Noël avec la présence du père Noël se déroulera le vendredi 22 décembre.

Les GS participeront à la chorale avec les élèves de Marie Curie.

Le thème retenu cette année est « les émotions ».

Ce thème sera abordé à travers des lectures d’albums et des jeux d’expression corporelle.

Les élèves de grande section font des ateliers de jeu dramatique avec May les jeudis et vendredis après-midis.

Ils iront au Quai 3 fois voir des pièces de théâtre ainsi qu’au musée des Beaux-Arts pour un atelier sculpture.

L’école s’engagera également dans un prix « Tatoulu » cette année.

Les livres sélectionnés circuleront dans les maisons.

Les parents et les enfants seront ensuite invités à voter pour leur livre préféré.

L’objectif étant de créer un moment de « lecture plaisir » à la maison qui donnera l’occasion à chacun de débattre et partager sur ces albums tous en lien avec le thème des émotions.

5) Rythmes scolaires pour la rentrée 2018

Le conseil d’école est invité à se prononcer pour le retour de la semaine de 4 jours à la rentrée 2018.

Le conseil d’école vote :

* 7 votes pour le retour de la semaine de 4 jours
* 0 vote contre le retour de la semaine de 4 jours
* 1 abstention

Le conseil municipal adoptera ce changement de rythme en décembre prochain.

6) Travaux faits et à prévoir

Travaux effectués pendant les congés d’été :

* Le lambris côté parking enseignant a été reverni
* Des étagères ont été installées dans le cagibi de la classe de Mme Catalano- Sawaya
* Les jeux dans les couloirs ont été centralisés dans un seul et même endroit afin de créer un pôle jeu qui est plus facile à utiliser car moins dispersé.
* Les serrures des portillons de l’école ont été contrôlées et réparées si besoin.
* Le patio a été nettoyé.
* La cour a été « désensablée »

Les enseignantes remercient la municipalité et les services techniques pour toutes ces interventions.

Travaux à prévoir et demandes de matériel :

Voici les demandes faîtes pour le budget 2018 :

En investissement :

- Un toboggan pour la cour de PS

- Une structure de gym

- Refaire le papier peint du réfectoire

En fonctionnement :

- Un budget supplémentaire pour renouveler les vélos, draisiennes et trottinettes (400 euros de plus que les 400 euros prévus habituellement).

Mme Louapre répond que ces demandes n’ont pas été comprises ainsi.

Le toboggan et la structure étant trop onéreuses, une enveloppe sera attribuée afin de renouveler les vélos.

Les enseignantes répondent préférer avoir une somme pour acheter des éléments de motricité (quitte à acheter la structure demandée en 2 ans).

Les achats de vélos n’étant pas des achats d’investissement mais de fonctionnement.

7) Questions diverses

Intervention des représentantes des parents d’élèves qui ont fait passer un questionnaire auprès de tous les parents de l’école.

**L'école :**

Globalement, les parents apprécient l'accueil et ce qui est proposé aux enfants (activités pédagogiques, sorties...).

Les parents élus relayent le soutien de parents, pour la semaine de 4 jours.

*- Serait-il envisageable de faire une sieste y compris en grande section ?*

Non cela n’est pas possible. Mme Bescond précise tout de même que les enfants ont un temps calme tous les jours en début d’après-midi (10-15 minutes).

*- Concernant la photo de classe, serait-il possible de prendre en photo les fratries de Charles Perrault et Marie Curie ensemble ?*

Non cela n’est pas possible. Les photographes scolaires ne sont pas les mêmes pour les 2 écoles. De plus cela prendrait beaucoup trop de temps sur le temps de classe.

Les enseignantes rappellent qu’il s’agit de photos de classe et non de photos de famille.

*- Sur quel thème sera le carnaval cette année ?*

Les émotions.

*- Certains parents n'ont pas certaines informations données par l'APE ou les représentants de parents ou la mairie. Serait-il possible que ces informations données par papier soient collées systématiquement dans tous les cahiers de liaison des enfants (petite, moyenne et grande section) ?*

La grande majorité des papiers est collée dans les cahiers de liaison. Il arrive toutefois que certains papiers se retrouvent dans le fond des cartables lorsque nous n’avons pas le cahier de liaison. Les enseignantes et les atsems tâcheront d’être plus vigilantes.

**Restaurant scolaire :**

L'organisation au restaurant scolaire convient aux parents

-  Les repas proposés aux enfants sont appréciés.

- Les parents souhaitent que le personnel de cantine continue de demander aux enfants de goûter sans obliger à finir leur assiette.

**Garderie :**

Globalement, les parents disent que les enfants apprécient le temps passé en garderie.

*- Au moment du regroupement à Marie Curie, la surveillance des petits semble insuffisante. Pouvons-nous connaître l'organisation des animateurs sur ce moment à la garderie ?*

Mme Louapre répond que le taux d’encadrement est suffisant lors de ce passage d’une cour à une autre.

Les parents d’élèves demandent si une personne de la garderie des « petits » reste avec eux dans la garderie des « grands » . Mme Louapre répond qu’elle ne sait pas.

*- Nous avons la sollicitation de 2 parents pour prolonger la garderie jusqu'à 19 H. En effet, beaucoup de parents finissent à 18h ou 18H30 et ont du trajet. L'emploi d'une baby-sitter ou nounou peut être un trop gros budget. Cette proposition pourrait-elle être envisageable ? Si oui, une enquête pourrait-elle être faite après des parents ?*

Mme Louapre dit qu’elle va aborder le sujet en bureau municipal mais que cela semble compromis du fait qu’il s’agisse d’une demande isolée et qu’il est difficile de rémunérer du personnel jusqu’à 19h pour un ou deux enfants.

De plus, les personnes du service périscolaire du soir doivent après la fermeture faire le rangement et le ménage dans les locaux. Elles reprennent ensuite le lendemain à 7h30.

Le temps obligatoire de repos (12h00) ne serait plus possible.

**TAP :**

Certains parents n'attendent plus rien des TAP mais pour ceux qui attendent toujours de ce service payant, plusieurs questions restent d'actualité.

- Le projet pédagogique a été validé l'année passée, où en est sa mise en œuvre ?

Mme Louapre répond qu’il n’y a plus de coordinatrice depuis la rentrée.

Les animateurs connaissent le contenu du PEDT mais proposent ce qu’ils veulent aux enfants.

Fin du conseil d’école à 20h45

Secrétaire La directrice

Mme Catalano-Sawaya L. Landelle